



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assainissement de l'ancienne décharge de Bioley Orjulaz : l'Etat retire 1000 fûts toxiques de la nappe phréatique

L'ancienne décharge de Bioley-Orjulaz dans le Gros-de-Vaud est assainie. L'Etat a présenté ce jour le bilan de ce travail, mené par la société CSD, sous la responsabilité du Service des eaux, sols et assainissement et du Service des routes. Quelque 1000 fûts toxiques qui avaient été jetés et enfouis profondément dans cette ancienne décharge dans les années 1950 à 1960 ont été retirés. La facture devrait se monter à quelque 7,5 millions de francs.

L'enjeu était de taille : l'ancienne décharge est à l'amont d'une importante nappe phréatique à l'origine des sources d'eau potable qui alimentent une population importante de l'ouest lausannois.

Bien que les eaux des sources, contrôlées en permanence, n'aient jamais montré de contamination, on connaissait la présence de ces fûts toxiques, des résidus issus de la distillation de la houille, un procédé utilisé à l'époque pour la fabrication du gaz de ville à partir du charbon.

Les études préliminaires avaient conduit à estimer ces fûts à un nombre d'environ 300 sur une zone assez vaste. Elles avaient également mis en évidence que ces fûts étaient aujourd'hui profondément enterrés, jusqu'à 20 à 30 mètres de profondeur, et étaient la plupart du temps dans l'eau, au-dessous du niveau de la nappe phréatique. Au final ce ne sont pas 300 fûts qui ont été trouvés mais 1'000 fûts qui ont été mis à jour et évacués. Tous ces fûts étaient complètement éventrés par le temps et ont conduit à la contamination des matériaux avoisinants, qui ont dû être triés et évacués vers des filières spécifiques, l'incinération à haute température pour les plus pollués et la biodégradation pour les matériaux moins pollués.

Après le site de Bioley-Orjulaz, plusieurs autres décharges dans le canton devront être assainies. Les assainissements ont été planifiés dans le temps, par ordre d'urgence et en tenant compte des contextes locaux et des disponibilités financières de l'Etat. Les prochains sites, déjà dans le « pipeline » sont :

La décharge de Colliare à Penthaz, la décharge des Saviez à Noville et celle de de

Mollard-Parrelliet à Nyon.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 octobre 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jean-François Jaton, chef du SESA, 021/316 7579 André Kissling, ingénieur au SESA, 021/316 7529 Henri Bovay, ingénieur au SR, 021/316 7071